Transition Vallorbe - PV Assemblée générale du 2 juillet 2026

Présent-e-s : Agnès, Aurélien, Floriane, Natasha et Pierre

1. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. **Rétrospective et rapport du comité sur l'année 2025**

Retours sur les événements marquants de l'année écoulée :
- Journée Transition (août) : résultats mitigés, peut-être dus au choix de la date, trop proche des vacances scolaires
- Atelier permaculture avec Perma e Cucina (novembre) : annulé et reporté en février 2026
- Participation au 1er août : aligné avec les valeurs d'entraide de l'association, mais pas significatif pour ses finances

3. **Rapport du trésorier sur les comptes**

<u>2025</u>
Début 2025 : CHF 2'030.70.-
Recettes : CHF 2'447.- (dont environ CHF 750.- de cotisations des membres : 10 membres de soutien, 6 membres actifs et 3 apprenti-e-s/étudiant-e-s/seniors)
Sorties : CHF 1'480.70.-
Résultats fin 2025 : CHF 2'997.-

<u>2026</u>
En date du 2 juillet 2026, le compte de l'association contient environ CHF 4'000.-, grâce à la Journée Transition d'avril 2026, lors de laquelle nous avons tenu la buvette nous-même en proposant des en-cas entièrement faits maisons, a engendré des bénéfices.

4. **Rapport des vérificateurs des comptes 2025**

Tout est en ordre, à l'exception d'un justificatif manquant. Celui-ci concerne un virement effectué en début d'année 2025, alors qu'il aurait dû être effectué en 2024 (en lien avec la Journée Transition 2024).

5. **Vote pour :**
    - **approbation des comptes**
    - **rapport des vérificateurs des comptes**
    - **décharge du comité pour l'exercice de l'année 2025**

Comptes, rapports des vérificateurs et décharge du comité approuvés à l'unanimité.

6. **Cotisations 2026**

Les montants restent inchangés :
- Membres de soutien et personnes morales : CHF 50.-
- Membres actifs CHF 30.-
- Apprenti-e-s, étudiant-e-s et senior : CHF 20.-
- Moins de 18 ans : exempté-e de cotisation

Note : le mail de relance pour l'AG a permis la réception de plusieurs cotisations.

7. **Membres du comité**
    - **Démissions**
    - **Présentation des candidatures**
    - **Vote pour l'élection des membres du comité**

Aurélien et Agnès démissionnent du comité car ils ont tous deux repris des études (master à la HEP pour Aurélien et CAS à la HEP pour Agnès), ce qui complique leur participation régulière aux activités de l'association.

Il n'y a aucune candidature pour remplacer Aurélien et Agnès. Floriane reprend donc les finances et Natasha le côté "admin".

Selon les statuts de l'association, il doit y avoir min. 3 personnes au comité. L'avenir de l'association est donc remis en question. Quelques idées sont discutées, notamment :
- Organiser un évènement pour relancer la visibilité de l'association et recruter des nouveaux membres au comité ;
- Repenser les objectifs et les missions de l'association, qui semble souffrir de l'image d'une "asso à vide-greniers" et n'est plus impliquée dans d'autres projets de transition écologique ;
- Approcher d'autres associations semblables afin de s'entraider, voire même de fusionner.

8. **Vote pour l'élection des vérificateurs des comptes 2026**

Pierre et Agnès se portent volontaires pour endosser le rôle de vérificateurs des comptes 2026. Ils sont élus à l'unanimité.

9. **Retour sur les deux dernières Journées Transition (août 2025 et avril 2026)**

La Journée Transition 2025 a été mentionnée au point 2.

La Journée Transition 2026 s'est mieux déroulée que la précédente. Comme mentionné au point 3, la buvette a été tenue par l'association. Tous les en-cas étaient faits maison et tout était en prix libre, ce qui a permis de faire des bénéfices.
Charges : environ CHF 1'000.- (dont RC annuelle, conclue pour l'occasion)
Entrées : environ CHF 1'300.- (dont CHF 750.- dus à la buvette "maison")

10. États des projets et perspectives

Un projet autour de la biodiversité est en cours à l'école.

Les perspectives de l'association sont en premier lieu de trouver de nouveaux membres pour le comité, qui n'est actuellement composé que de Floriane et Natasha. Un appel sera lancé par mail en même temps que l'envoi du présent procès-verbal. Le point sera fait en septembre et communiqué aux membres.